

Les colonnes du *Moniteur* devenaient insuffisantes pour les contenir. Aussi, le journal officiel a-t-il averti ses lecteurs que les documents statistiques mensuellement recueillis par l'administration des douanes seraient édités à part et sur un plan beaucoup plus complet que l'ancien, par livraisons également mensuelles mises en vente par le *Moniteur* lui-même, au prix de 20 fr. par an pour Paris, et de 26 fr. pour les départements. La nouvelle publication s'attache à mettre en évidence tous les faits relatifs à l'importation et à l'exportation. C'est désormais à cette source que la presse et le public doivent puiser les informations dont ils ont besoin sur nos échanges, sur les conséquences des traités. On ne saurait donc sans injustice imputer à tort au gouvernement une modification qui a eu pour but de satisfaire de mieux en mieux aux investigations que provoque le rapide développement de notre commerce extérieur.

L'Œuvre de la propagation de la foi au point de vue national.

L'Œuvre essentiellement catholique, et nous pouvons ajouter essentiellement française de la propagation de la foi, est une des œuvres les plus nobles, les plus modestes dans ses moyens, les plus admirables dans ses résultats, les plus inattaquables enfin, qu'il ait été donné à l'église catholique de voir naître et grandir dans ces derniers temps.

On connaît le mécanisme admirable de simplicité à l'aide duquel l'Œuvre de la propagation de la foi fonctionne et donne des résultats qui se chiffrent chaque année par millions. Cinq centimes par semaine données par chaque souscripteur, recueillis par des chefs de décurie et de centurie, centralisés dans chaque diocèse, puis envoyés aux deux centres de l'œuvre à Lyon et Paris, voilà tout le rouage administratif, à peu près gratuit de l'œuvre, et qui a donné pendant l'année dernière, dont le compte-rendu vient d'être publié, les chiffres suivants :

Durant l'année, 1864, les recettes, provenant uniquement des dons particuliers dans tout le monde catholique, s'élevaient au chiffre de 5 millions 471,020 fr. La France a fourni sa large part : à elle seule elle a donné 3 millions 476,290 fr. ainsi répartis : Lyon, 343,955 fr. ; Paris, 245,789 fr. ; Cambrai, 150,446 fr. ; Strasbourg, 91,662 fr. ; Marseille, 83,558 fr. ; Bordeaux, 70,401 fr.

L'Italie n'a fourni que 428,481 fr. ; la Belgique, 301,028 francs ; l'Allemagne, 254,185 fr. ; l'Amérique du Nord, 167,316 fr. ; l'Amérique du Sud, 39,065. L'Espagne n'a contribué à la propagation de la foi que pour 8,985 fr.

Le journal libre penseur auquel nous empruntons ce résumé, ajoute cette réflexion : « Chiffres en main, la France est encore la fille aînée de l'Église, c'est-à-dire la plus imposée par elle. » Le sel de cette observation ironique nous échappe entièrement. Comment peut-on parler d'impôt et d'imposition lorsqu'il s'agit d'une contribution absolument libre, à laquelle prend part qui veut, et qui donne droit à la réception de l'un des recueils les plus intéressants qui se publient en Europe, celui qui renferme les renseignements les plus sûrs et les plus récents sur des pays où souvent ne s'est jamais posé le pied d'un voyageur européen, nous voulons parler des *Annales de la Propagation de la Foi*, faisant suite aux *lettres édifiantes et curieuses*, et les dépassant de beaucoup en intérêt et en vérité.

Quant à nous, nous sommes fier pour notre pays de cette large part prise par lui à une œuvre de propagande religieuse, dans la meilleure et la plus pure acceptation du mot, et qui intéresse autant la civilisation du XIX^e siècle que le catholicisme lui-même.

naient, vers huit heures du soir, sur la route de La Ciotat à Marseille.

L'une grande et un peu voûtée, enveloppée dans une de ces mantles de soie noire en usage il y a soixante ans, marchait d'un pas égal, quoique un peu pesant ; l'autre avait cette allure légère qui décèle la jeunesse, et semblait en proie à une vive agitation.

C'étaient Mlle Médé et sa nièce.

(La suite au prochain numéro.)

Le compte-rendu de la Compagnie d'assurances sur la vie *The Gresham* constate pour l'année 1864 les résultats suivants : Affaires proposées à la Compagnie dans l'année, 47,424,121 Affaires acceptées par la C^{ie}, 38,766,325 Sinistres payés, 1,267,393

Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépôts, la Compagnie possède un fonds d'assurances net de plus de 12,500,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été de un million de francs. La prochaine répartition aura lieu à la fin de la présente année (1865)

La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée à Roubaix par M. Goudeman, rue Blanchemaille, 50.

Nous ne voulons rien dire de désobligeant pour les missions protestantes que l'Angleterre et l'Amérique du nord défrayent avec une munificence qui est dans les habitudes de la race anglo-saxonne ; mais il nous sera bien permis de rappeler, nous appuyant sur des faits incontestés, que partout où des missions protestantes se sont établies, l'influence anglaise et américaine s'est posée à côté d'elles hautaine et exclusive. Par contre, là où le pauvre missionnaire apostolique, envoyé et soutenu par l'Œuvre de la propagation de la Foi, a mis le pied, les idées, les sympathies françaises ont pris racine. Eh bien, nous l'avouons en toute sincérité, sans faire fi de la force, nous trouvons qu'il vaut beaucoup mieux que l'influence de la France s'établisse à la suite d'une messe avec accompagnement de musique religieuse qu'à la suite d'un débarquement tambour battant, drapeau flottant et mèche allumée. Il nous semble qu'il y a pour notre pays plus d'avantages solides à être aimé qu'à se faire redouter.

C'est donc de tout cœur que nous acclamons l'impôt volontaire de 3 millions 479,290 fr. qu'a souscrit dans une seule année la France pour la *Propagation de la Foi*, et nous formons des vœux pour que le chiffre s'en augmente d'années en années, car l'expérience a prouvé en maintes circonstances que la soutane rapiécée d'un pauvre missionnaire était plus réellement puissante que cent pantalons garances.

E. MOUTTET.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Florence, 7 juin.

On a reçu de Rome la nouvelle que M. Vegezzi était arrivé dans cette ville le 4.

Florence, 7 juin.

La *Nazione* dément les bruits de modification ministérielle.

Le même journal donne les renseignements suivants sur les négociations engagées avec Rome :

Le Pape nommerait les évêques aux sièges vacants, mais l'ecclésiastique nommé serait présenté par le Roi. Les évêques feraient acte de reconnaissance du Roi et du royaume d'Italie. Le Saint-Père accorderait la suppression de quelques évêchés. Le gouvernement italien se réserve d'empêcher le retour des évêques dont il jugerait la présence incompatible avec la sécurité publique.

La *Nazione* croit que ces engagements seront pris sur parole et qu'aucune convention ne sera signée entre Rome et l'Italie.

Altona, 6 juin.

Le duc d'Augustenbourg est arrivé ici. Il se rend au château de Niensteind, habité par son père, pour y passer les fêtes de la Pentecôte.

On attend après-demain, à Kiel, les sociétés allemandes philharmoniques. Une affiche de la police interdit à ces sociétés toute démonstration politique.

Pesth, 6 juin.

Immédiatement après l'arrivée de l'Empereur au château impérial de Bude, à eu lieu la réception des grands dignitaires du royaume, de la noblesse et des Corporations. Aux félicitations du Cardinal-Primat de la Hongrie, l'Empereur a fait une réponse dont voici le sens :

Aujourd'hui, comme toujours, c'est ma ferme volonté de satisfaire, autant que possible, le peuple hongrois. La confiance du peuple hongrois garantit un avenir plein d'espérances. La Diète hongroise, qui sera très prochainement ouverte, rapprochera du but vers lequel, on tend de tous côtés et qui doit assurer la prospérité de l'ensemble de la monarchie. Je reviendrai alors avec une double joie pour sanctionner ce qui est déjà maintenant le but principal de mes vœux paternels.

Pesth, 6 juin.

Le discours de l'Empereur a été accueilli avec un immense enthousiasme, et il est considéré comme un pas décisif vers la conciliation et un arrangement. — Les vieux conservateurs, les libéraux, la très grande majorité du parti unioniste sont d'accord pour reconnaître la continuité du droit. — L'entrée et la sortie des voitures à l'Exposition s'est faite sans emploi de mesures de police. Les dispositions des esprits sont excellentes.

Liverpool, 6 juin.

Le *City of Boston*, venant de New-York, a apporté 784,928 dollars.

New-York 27 mai.

Le jury a décidé que le général confédéré Breckenridge serait traduit, comme M. Davis, devant un tribunal, pour crime de haute trahison, s'il venait à tomber entre les mains des autorités fédérales.

On dit que M. Davis a été mis aux fers, mais ce bruit a besoin de confirmation. On assure que Kirby-Smith a reçu des renforts de l'autre côté du Mississippi. Hood et son état major auraient atteint la rive occidentale du fleuve.

Les avis de la Nouvelle-Orléans constatent que Kirby-Smith était disposé à se rendre au colonel Spragne, mais que les généraux Parsons et Shelby ayant demandé une amnistie, les négociations furent interrompues. Le colonel Spragne se rendit alors à Washington pour prendre de nouvelles instructions.

Un combat a eu lieu, le 12, au Texas, entre un corps fédéral, commandé par Barrett et un corps confédéré sous les ordres de Sloughier. Barrett s'est retiré vers Brazos après avoir perdu 20 hommes.

Le président Johnson aurait déclaré qu'il laisserait au peuple loyal des Etats intéressés le soin de résoudre la question du suffrage des nègres.

La législature du Connecticut a voté l'extension du suffrage aux nègres de cet Etat.

On annonce officiellement que le gouvernement fédéral a approuvé la conduite des autorités de Cuba à l'égard du *Stonewall*.

Le *Herald* propose une souscription volontaire pour liquider la dette nationale. Il a été souscrit plus d'un million de dollars en deux jours.

Le docteur Blackburn passera devant les assises de Toronto (Canada).

La *Tribune* dit que le procureur général a exprimé l'avis que la proclamation d'une amnistie avait été un moyen de mettre fin à l'insurrection, mais que, l'insurrection étant terminée, l'amnistie n'est plus valable ; qu'elle ne rétablit pas le citoyen dans ses droits politiques ni dans sa propriété, que les décrets de confiscation sont toujours en vigueur et que la clémence employée dans leur exécution ne peut pas s'étendre à l'avenir.

Marseille, 7 juin.

Les lettres de Constantinople du 31 Mai, annoncent que le Sultan avait destitué la veille le Capitan-Pacha et l'avait remplacé par Halil.

Madrid, 6 juin.

La *Epoca* annonce que le ministre d'Etat a donné sa démission pour raisons de santé. On croit qu'il sera remplacé par M. Calagne. — La Banque a réduit son escompte à 8 0/0. — 3 0/0 dette intérieure 43. — Dette différée 40 50.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

On assure que la plupart des conseils généraux doivent s'occuper activement, pendant leur prochaine session, de la création des chemins de fer d'intérêt local.

Dix départements ont déjà pris l'initiative et commencé les travaux de leur réseau spécial. Vingt-deux conseils généraux voteront, nous dit-on, cette année, les fonds nécessaires à l'établissement des lignes ferrées reconnues utiles à un grand nombre de localités qui ne possèdent pas de communications directes avec les grands réseaux. Il est vraisemblable que cet exemple sera promptement suivi par le reste des départements intéressés, et que l'établissement complet du réseau des chemins de fer d'intérêt local sera assuré dès 1866.

La Société de la *Grande-Harmonie* doit se rendre au festival de Lille.

La musique de Tourcoing et les Orphéonistes (Crick-Sicks) ont aussi envoyé leur adhésion.

Les journaux de Lille annoncent la mort de Pierre Bové, l'auteur de l'assassinat commis à Roubaix le 12 Mai dernier, sur la femme Batslé.

On ne donne aucun détail sur la cause de cette mort subite et sur les derniers moments du criminel qui vient d'échapper au chatiment de la justice humaine.

Les deux carrousels offerts par la commune d'Hem auront lieu publiquement, sur la place de cette commune, dimanche et lundi prochains, 11 et 12 courant.

Les prix à décerner aux vainqueurs sont : le dimanche, prix de la ferme de Beaumont : une cafetière en argent ou deux cents francs en espèces. 200 » 2^e prix : 6 couverts en argent, valeur. 150 » 3^e prix : 24 cuillers à café en argent, valeur. 80 » Surprises. 20 » Total. 450 »

Ceux du lendemain lundi.

1^{er} prix : Quatre couverts en argent ou cent francs en espèces.

2^e prix : Un joli cartel.

3^e prix : Une douzaine cuillers à café.

4^e prix : Une bride.

5^e prix : Une cravache et une paire d'éperons.

Inscription et réunion des cavaliers : le dimanche chez M. Mulliez et le lundi chez M. Droissart.

La police vient d'opérer l'arrestation de la nommée Amélie Leclercq qui s'est emparée des boucles d'oreilles appartenant à un enfant de cinq ans. La sœur de cette Amélie Leclercq subit en ce moment une condamnation à trois ans de prison pour vol de porte-monnaie commis dans les églises et sur les marchés.

Le nommé Auguste Baret, âgé de 25 ans, né à Bruges, vient d'être arrêté pour vol commis hier après-midi, au préjudice de la femme Dumortier, épicière rue de Blanchemaille.

C'est aujourd'hui, 8 juin, le fameux jour de la Saint-Médard. Voici la série des proverbes qui concernent ce saint :

Qu'on ploué par San-Médar. Ploué quarante jours plus tard.

S'il pleut non loin de Saint-Médard, Le tiers des biens est au hasard.

Qu'on ploué par San Médar, De la récolte emport' au quar ; Qu'on ploué par, N'emporto la mita

Ce qui veut dire : Lorsqu'il pleut le jour de Saint-Médard, le quart de la récolte est importé, et lorsqu'il ne pleut pas, on en perd la moitié.

Le docteur Bérigny a parfaitement démontré, par des relevés statistiques remontant à plus de trente ans, que la pluie du jour même de la Saint-Médard ne signifie absolument rien du tout.

Mais l'opinion de plusieurs savants, lui compris, est que les pluies des premiers jours de juin indiquent assez généralement un temps futur analogue à celui que prédisent les proverbes.

Le deuxième proverbe ci-dessus est précisément libellé dans ce sens.

Au marché au blé de Lille d'hier, il y a eu une hausse moyenne de 6 fr. 68 cent. à l'hectolitre.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 7	le 8	hausse	baisse
3% ancien	67.40	67.45	5	»
4 1/2 au compt	95.75	95.80	5	»

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

Extrait des Bulletins DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MULHOUSE.

COMPTE-RENDU

du conseil d'administration de l'École de filature, présenté à la Société industrielle le 22 février 1865 par M. AUGUSTE DOLLEUS.

MESSIEURS,

Le patronage bienveillant que vous avez, dans le courant de l'année dernière, accordé à l'École de filature, fondée récemment à Mulhouse, fait considérer comme un devoir à son conseil d'administration, de vous rendre compte de la situation de cet établissement qui est aujourd'hui en pleine marche, et dont l'avenir est assuré pour quelques années, grâce au concours généreux qu'ont bien voulu lui prêter un certain nombre de manufacturiers de notre rayon industriel.

En vous exposant verbalement, Messieurs, il y a quelques mois, les motifs qui nous déterminaient à entreprendre cette fondation nouvelle, nous vous avons dit que nous y avons été engagés en grande partie par la difficulté toujours croissante avec laquelle les jeunes gens qui veulent se vouer à la carrière de la filature obtiennent leur admission dans les établissements où ils pourraient faire leur apprentissage. Cette difficulté est augmentée encore par ce fait que le travail se spécialisant de plus en plus, il faudrait que ces jeunes gens, pour que leur éducation industrielle fût complète, allassent en général frapper successivement à la porte de plusieurs établissements filant les uns les Nos fins, les autres les Nos ordinaires, les derniers enfin les gros Nos. L'industrie sera du reste la première à profiter de l'abondance de sujets capables, et elle ne peut que trouver grand avantage à la création d'une école qui lui fournira des jeunes gens, joignant à des connaissances pratiques suffisantes, l'enseignement théorique spécial et complet qu'aucun établissement ne leur a offert jusqu'à ce jour.

Mais ce n'est pas à ces jeunes gens seulement que notre école s'adresse, ou s'adressera du moins dans l'avenir, nous l'espérons ; notre intention est d'y appeler encore une autre catégorie d'élèves, pris plus spécialement dans la classe ouvrière, dont nous chercherons à faire des contre-maîtres habiles, et que nous mettrons à même de se familiariser avec quelques notions d'économie industrielle qui font défaut le plus fréquemment à l'ouvrier parvenu à ce grade. C'est souvent l'absence de ces notions et l'ignorance où ils sont de leur grande importance, qui empêchent de parvenir à des positions plus élevées des hommes qui autrement y seraient infailliblement appelés un jour par leur aptitude spéciale.

Nous joindrons à cet enseignement quelques données élémentaires sur le calcul des engrenages et des machines, et en outre par leur séjour à l'école, ces ouvriers se familiariseront avec un grand nombre de modèles de machines, se trouvant rarement réunies dans un même atelier, et seront par là plus à même de trouver à leur sortie une position avantageuse.

Notre projet était à l'origine de créer une filature-école, marchant industriellement et se composant de trois assortiments différents comprenant 4 à 5,000 broches ensemble, filant les Nos fins ordinaires et gros. Une vaste salle contiguë à la filature et munie de transmissions de mouvement devait recevoir les machines de modèles nouveaux qui nous auraient envoyés temporairement par les constructeurs, et sur lesquelles les professeurs de l'école, aidés par les personnes compétentes qu'ils seraient adjointes, auraient fait des essais permettant de fixer, approximativement du moins, le mérite de ces nouveaux appareils. Des salles de cours et de conférences pour le dessin et l'enseignement théorique devaient être an-

nexées à l'établissement ; nous comptons y joindre un Musée industriel avec les dessins ou des modèles, sur une échelle réduite, de toutes les machines qui ont été employées successivement par la filature.

Ce petit établissement, nous l'avons dit, devait marcher industriellement, et plusieurs catégories d'élèves y seraient venus chercher une instruction théorique et pratique complète, pour se rendre ensuite à l'industrie, par des services réels, les sacrifices que lui aurait coûtés sa fondation.

Hâtons-nous d'ajouter, Messieurs, pour répondre à une objection que nous prévoyons, que nous nous étions assurés déjà presque intégralement les ressources matérielles nécessaires à l'exécution de ce projet. Un obstacle seul nous a arrêtés. Nous ne pouvions pas entreprendre nous-mêmes l'exploitation industrielle de cet établissement ; il nous fallait trouver quelqu'un qui consentît à s'en charger moyennant un loyer convenable ; malheureusement la situation fâcheuse de l'industrie a empêché d'admettre les pourparlers que nous avions entamés avec plusieurs personnes disposées à entreprendre cette exploitation. Nous comptons les reprendre plus tard.

Nous avons dit, en attendant, opérer sur une échelle un peu plus réduite, et nous organiser à peu près comme l'a fait, à son origine, l'École de tissage mécanique, fondée également sous votre patronage, et dont le succès si rapide nous avait encouragés dans nos projets. Nous avons loué le local occupé pendant les premières années de son existence par l'École de tissage ; nous avons consacré aux salles de pratique tout le rez-de-chaussée, occupé autrefois par la salle de tissage et par celle des cours, et nous avons installé au premier étage du bâtiment, des salles de cours suffisamment vastes pour pouvoir y réunir un assez grand nombre d'élèves. L'appel que nous vous fait aux constructeurs de machines et aux manufacturiers de Mulhouse et des environs a été entendu.

Plusieurs maisons de construction ont mis gratuitement à notre disposition un assortiment complet de filature, ainsi qu'un moteur à vapeur et les transmissions nécessaires pour mettre ces machines en mouvement. Une souscription faite parmi les manufacturiers a produit une somme de treute et quelques mille francs répartis sur une période de trois ans ; ce qui nous donne une somme annuelle de dix à douze mille francs pour couvrir nos frais. L'écolage payé par les élèves nous permettra, nous l'espérons, d'arriver au terme de cette période de trois années avec une somme assez importante en caisse, et de prolonger l'existence de notre école, et même d'assurer son avenir, sans avoir à recourir de nouveau à la générosité de nos souscripteurs.

D'autres dons nous ont été faits encore ; des fabricants de garnitures de gorges, de courroies et de tous les accessoires dont nous avions besoin, ont bien voulu contribuer à notre fondation, en nous envoyant gratuitement tout le mobilier industriel nécessaire à la marche de notre petit établissement. Nous sommes heureux de pouvoir leur en témoigner ici publiquement toute notre reconnaissance, ainsi qu'à nos autres souscripteurs et aux constructeurs de machines qui ont fait pour notre œuvre nouvelle des sacrifices considérables.

Grâce à ce concours généreux et empressé, nous devons le dire, l'école a été rapidement installée, et dès le premier novembre dernier, M. Weiss, auquel nous en avons confié la direction, a pu commencer ses cours en présence d'un nombre d'élèves encore restreint, qu'expliquait suffisamment le peu de temps que nous avions eu pour faire connaître l'existence de notre nouvelle création. Les machines se montent en ce moment, plusieurs sont déjà prêtes à marcher ; leur mise en train avancera rapidement et sera terminée probablement dans le courant du mois prochain.

La suite au prochain numéro.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 7 Juin 1865

On a commencé, aujourd'hui, au Corps législatif, la discussion des articles du budget. Sur les nombreux amendements présentés soit isolément, soit collectivement par des membres de la Chambre, quelques-uns seulement sont admis par la commission.

Dans son second discours relatif au budget, M. Thiers a fait allusion à un envoi de renforts français au Mexique ; mais il a ajouté, ce qui est exact, qu'il s'agit seulement du remplacement des libérables. Ce que l'honorable député aurait pu ajouter, c'est que les batteries d'artillerie, récemment rapatriées, sont en défalcation définitive du contingent de l'armée expéditionnaire.

Quant au prétendu recrutement juariste, des correspondances officielles limitent son importance à 500 volontaires, encore un certain nombre paraissent-il disposé à prendre du service sous le drapeau impérial.

On annonce la publication prochaine d'une brochure de M. Louis Veulliot, en réponse à celle de M. le duc de Persigny. L'écrit du célèbre polémiste est intitulé : *le Gupier italien*.